

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 1^{er} avril 2014 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Sont présents :	M. Christian Baril	maire
	M ^{mes} Lorraine Séguin	conseillère siège #2
	Andréanne Auger	conseillère siège #4
	Claudette Fournier	conseillère siège #6
	M. René Caron	conseiller siège #5
Sont absents :	M.M. Daniel Demers	conseiller siège #1
	Fernand Bédard	conseiller siège #3

Les membres présents forment le quorum.

Assiste également à cette séance : M^{me} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M^{me} France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

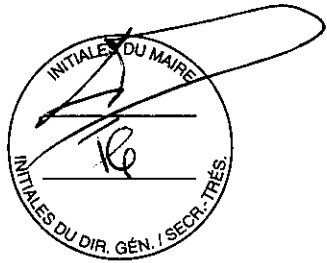
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.
RÉSOLUTION #2014-04-084

M^{me} Andréanne Auger propose d'adopter l'ordre du jour, en ajoutant le point suivant :
11.4 : Piste de ski de fond et sentier de marche – Entretien 2014-2015
tout en laissant le point « Questions diverses » ouvert. La proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 4 MARS 2014 :
 - 3.1 Approbation;
 - 3.2 Suites;
4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
5. RÉGLEMENTS :
 - 5.1 Adoption :
 - 5.1.1 Projet de règlement 113-2014 modifiant le règlement de zonage 096-2012 - Deuxième projet;
 - 5.1.2 Projet de règlement 114-2014 modifiant le règlement sur les usages conditionnels 103-2012 - Deuxième projet;
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
 - 6.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
 - 6.2 Assurances – Renouvellement;
 - 6.3 Congrès - ADMQ;
 - 6.4 Rencontre – Collaborateurs de la municipalité;
 - 6.5 Service informatisé de perception de comptes (SIPC);
7. GESTION FINANCIÈRE :
 - 7.1 Présentation des comptes;
 - 7.2 États comparatifs de revenus et dépenses;
8. TRANSPORT :
 - 8.1 Contrat de gazon;
 - 8.2 Travaux de balayage des rues, trottoirs et stationnements;
 - 8.3 Épandage de calcium;
 - 8.4 Nouveau véhicule – Équipements;
 - 8.5 Demande d'autorisation de passage;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

9. HYGIÈNE DU MILIEU :
 - 9.1 Réseaux d'aqueduc et égouts;
 - 9.2 Projet 18^e Avenue et rue Poisson – Égout pluvial et voirie :
 - 9.2.1 S.N.C. Lavalin – Paiement d'honoraires professionnels;
 - 9.2.2 Services professionnels – Surveillance de chantier;
10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE :
 - 10.1 Rapport de permis émis en mars 2014;
 - 10.2 Marché public :
 - 10.2.1 Président;
 - 10.2.2 Tarification;
 - 10.3 CPTAQ – Demande d'aliénation;
 - 10.4 Aménagement paysager;
11. LOISIRS ET CULTURE :
 - 11.1 BIBLIO CQLM – Rencontre des coordonnateurs;
 - 11.2 Comité culturel – Demande d'appui;
 - 11.3 Fête nationale – Demande d'aide financière;
12. QUESTIONS DIVERSES;
13. PÉRIODE DE QUESTIONS;
14. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 4 MARS 2014

3.1 Approbation RÉSOLUTION #2014-04-085

Sur proposition de M^{me} Claudette Fournier le procès-verbal de la séance du 4 mars est approuvé et adopté à l'unanimité avec dispense de lecture.

3.2 Suites

Aucune.

4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale, M^{me} France Grimard, fait la lecture de la correspondance en date du 1^{er} avril 2014 et répond aux questions des membres du conseil.

5. RÈGLEMENTS

5.1 Adoption

5.1.1 Projet de règlement 113-2014 modifiant le règlement de zonage 096-2012 – Deuxième projet RÉSOLUTION #2014-04-086

Considérant que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent a adopté le 5 juin 2012 sa nouvelle réglementation d'urbanisme;

Considérant que la réglementation d'urbanisme actuelle doit être ajustée afin de permettre l'implantation de projets qui seraient profitables et désirables sur son territoire;

Considérant que le conseil souhaite apporter des modifications au règlement de zonage actuel afin d'ouvrir de nouvelles possibilités de développement dans certains secteurs;

Considérant qu'un avis annonçant la tenue d'une assemblée publique de consultation a été publiée le 4 mars 2014;

Considérant que l'assemblée publique de consultation s'est tenue le 25 mars 2014 à la salle municipale au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant qu'une copie du règlement numéro 113-2014 a été remise aux membres du conseil le 28 mars conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q. c.C. 27.1) pour fin de dispense de lecture lors de son adoption;

Considérant que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent adopte le second projet de règlement numéro 113-2014 concernant le zonage tel que modifié.

5.1.2 Projet de règlement 114-2014 modifiant le règlement sur les usages conditionnels de 103-2012

Deuxième projet

RÉSOLUTION #2014-04-087

Considérant que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent a adopté le 5 juin 2012 sa nouvelle réglementation d'urbanisme;

Considérant que la réglementation d'urbanisme actuelle doit être ajustée afin de permettre l'implantation de projets qui seraient profitables et désirables sur son territoire;

Considérant que le conseil souhaite apporter des modifications au règlement sur les usages conditionnels actuel afin d'ouvrir de nouvelles possibilités de développement dans certains secteurs;

Considérant qu'un avis annonçant la tenue d'une assemblée publique de consultation a été publié le 4 mars 2014;

Considérant que l'assemblée publique de consultation s'est tenue le 25 mars 2014 à la salle municipale au 960, 4^e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent;

Considérant qu'une copie du règlement numéro 114-2014 a été remise aux membres du conseil le 28 mars 2014 conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q. c. C. 27.1) pour fin de dispense de lecture lors de son adoption;

Considérant que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par M^{me} Lorraine Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent adopte le second projet de règlement numéro 114-2014 concernant les usages conditionnels tel que modifié.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour

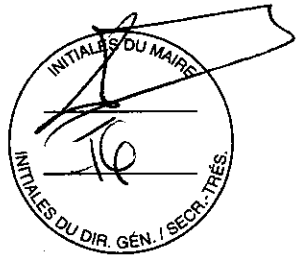
M. Christian Baril, maire, fait un bref suivi des dossiers traités à la MRC de Bécancour.

- Entente du directeur de la MRC de Bécancour
- Pacte rural

6.2 Assurances - Renouvellement

RÉSOLUTION #2014-04-088

Sur proposition de M. René Caron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de reconduire le contrat d'assurance auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec tel que proposé au coût de 24 754 \$ toutes taxes incluses.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Il est de plus résolu de mentionner que les élus ont pris connaissance de la règle proportionnelle applicable en cas de perte partielle.

Il est également résolu que la directrice générale prenne des informations auprès de la Mutuelle au sujet des protections additionnelles offertes.

6.3 Congrès ADMQ **RÉSOLUTION #2014-04-089**

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la participation de la directrice générale au congrès 2014 de l'Association des directeurs municipaux du Québec, qui sera tenue les 11-12-13 juin 2014 au Centre des congrès de Québec. Le coût du colloque est de 499 \$ plus les taxes applicables. Les frais de transport et de subsistance sont remboursables sur présentation de pièces justificatives.

6.4 Rencontre – Collaborateurs de la municipalité **RÉSOLUTION #2014-04-190**

Sur proposition de M. René Caron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour la rencontre des collaborateurs qui se tiendra le jeudi 5 juin prochain à 18 h au site du marché public de Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

6.5 Service informatisé de perception de comptes (SIPC) **RÉSOLUTION #2014-04-191**

Considérant que la municipalité a adhéré au service informatisé de perception de comptes (SIPC) en janvier 2001;

Considérant que le service s'adresse aux clients ayant un compte ouvert auprès d'une caisse populaire Desjardins;

Considérant que le service peut être élargi aux clients ayant un compte auprès des banques;

Considérant la tarification suivante :

- Banque Nationale, Banque Royale, Banque de Montréal : Aucuns frais
- Banque CIBC : Adhésion : 125 \$
- Banque Toronto Dominion : Adhésion : 125 \$
+ 25 \$/mois

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité adhère au service informatisé de perception de comptes auprès des banques suivantes :

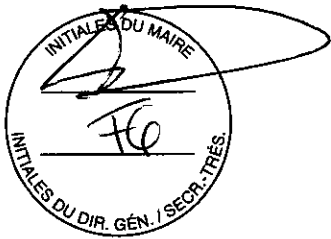
- Banque Nationale, Banque Royale, Banque de Montréal.

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale à signer les documents relatifs à l'adhésion.

7. GESTION FINANCIÈRE

7.1 Présentation des comptes **RÉSOLUTION #2014-04-092**

Il est proposé par M^{me} Lorraine Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses d'administration courantes de la municipalité, les chèques numéros 2014 00 123 à 2014 00 174 inclusivement ainsi que les rémunérations effectuées par dépôts directs, tel que décrit à la liste déposée aux archives sous la cote 1-5-3/04, document 2014-04, pour un total de 62 593,20 \$.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

7.2 États comparatifs de revenus et dépenses RÉSOLUTION #2014-04-093

Sur proposition de M^{me} Andréanne Auger, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les états comparatifs de la situation financière se terminant au 31 mars 2014 tels que détaillés à l'annexe A et faisant partie intégrante du procès-verbal.

8. TRANSPORT

8.1 Contrat de gazon RÉSOLUTION #2014-04-094

Considérant qu'une seule soumission a été reçue pour les travaux de tonte de gazon 2014;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de gazon à « Les entreprises Édouard Paquette » au montant de 8938 \$ plus les taxes applicables, tel que décrit dans la correspondance du 25 mars 2014.

Les terrains municipaux inclus sont les suivants : Le garage municipal, la halte routière, le poste SP2, l'usine de surpression, le terrain de tennis, le site du Calvaire, la caserne, la salle municipale, le chalet des sports et terrain vacant, le terrain de balle, la patinoire et le soccer.

8.2 Travaux de balayage des rues, trottoirs et stationnements RÉSOLUTION #2014-04-095

Considérant qu'une seule soumission a été reçue pour les travaux de balayage de rues, trottoirs et stationnements pour la saison 2014 soit :

- Les entreprises Édouard Paquette : 1695 \$ plus les taxes applicables
plus 50 \$ pour le terrain à la roche à Mailhot

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat des travaux de balayage de rues, trottoirs et stationnements à « Les entreprises Édouard Paquette » au prix de 1695 \$ plus les taxes applicables. Les travaux de balayage au terrain de la Roche à Mailhot se feront par les employés municipaux.

8.3 Épandage de calcium RÉSOLUTION #2014-04-196

Considérant que deux soumissions ont été reçues pour l'épandage de 20 000 litres de calcium soit :

- SEBCI : 0,300 \$ plus les taxes applicables (6000 \$)
- Somavrac C.C. inc. : 0,265 \$ plus les taxes applicables (5300 \$)

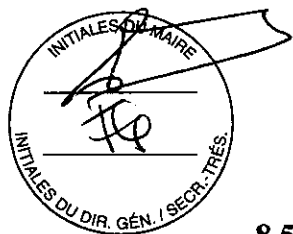
Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat des travaux d'épandage de calcium à Somavrac C.C. inc., au montant de 5300 \$ plus les taxes applicables.

8.4 Nouveau véhicule - Équipements RÉSOLUTION #2014-04-197

Considérant que la municipalité s'est dotée d'un 2^e véhicule pour le secteur des travaux publics;

Sur proposition de M^{me} Claudette Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les dépenses suivantes pour le nouveau véhicule :

- l'achat et la pose d'un gyrophare;
- les travaux de lettrage pour l'identification du véhicule au nom de la municipalité.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

8.5 Demande d'autorisation de passage

RÉSOLUTION #2014-04-198

Considérant qu'une marche pour les jeunes dans le but d'unifier les 8 paroisses pastorales a été organisée pour la fin de semaine du 9 et du 10 août prochain;

Considérant que pour recevoir le permis du Ministère des Transports du Québec, ledit ministère demande l'autorisation de toutes les municipalités faisant partie du parcours;

Il est proposé par M^{me} Lorraine Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le passage dans notre municipalité aux jeunes participant à la marche d'unification des paroisses pastorales, les 9 et 10 août prochains, et ce, conditionnellement à ce que les règles de sécurité soient conformes aux normes de sécurité en vigueur.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Réseaux d'aqueduc et d'égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de mars 2014 est de 288,50 m³ (63 470 gallons impériaux).

9.2 Projet 18^e Avenue et rue Poisson – Égout pluvial et voirie

9.2.1 S.N.C. Lavalin – Paiement d'honoraires professionnels

RÉSOLUTION #2014-04-199

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement de la facture de SNC – Lavalin, au montant de 1330 \$ plus les taxes applicables. Ce quatrième versement couvre la période finissant le 28 février 2014.

9.2.2 Services professionnels – Surveillance de chantier

RÉSOLUTION #2014-04-200

Considérant qu'une offre de services de gré à gré a été demandée à la firme SNC*Lavalin inc. pour la réalisation de travaux en ingénierie relatifs au projet de la 18^e Avenue et rue Poisson – égout pluvial et voirie tels que : surveillance de bureau, surveillance de chantier, dépenses de surveillance et rapport final des coûts des travaux;

Considérant l'offre de services reçue au montant de 21500 \$ plus les taxes applicables;

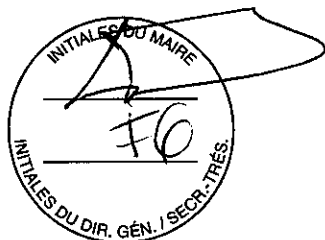
Il est proposé par M. Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services de la firme SNC*Lavalin inc. au montant de 21 500 \$ plus les taxes applicables pour la pour la réalisation de travaux en ingénierie relatifs au projet de la 18^e Avenue et rue Poisson – égout pluvial et voirie tels que : surveillance de bureau, surveillance de chantier, dépenses de surveillance et rapport final des coûts des travaux;

L'acceptation de cette offre de services est conditionnelle à l'autorisation des travaux par le MDDEFP et l'acceptation du règlement d'emprunt par le MAMROT.

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1 Rapport des permis émis en mars 2014

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique qu'un permis a été émis au cours du mois de mars 2014, pour un montant de 20 000 \$.



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

10.2 Marché public

10.2.1 Président

RÉSOLUTION #2014-04-201

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la nomination de M. Julien Lapointe à titre de président du Marché public de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, pour l'édition 2014.

10.2.2 Tarification

RÉSOLUTION #2014-04-202

Description	Producteurs		Artisans	
	1 espace	1/2 espace	1 espace	1/2 espace
12 semaines	20 \$	10 \$	10 \$	7 \$
Moins de 12 semaines	28 \$	17 \$	15 \$	10 \$

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la tarification du marché public pour la saison 2014.

10.3 CPTAQ – Demande d'aliénation

RÉSOLUTION #2014-04-203

Considérant la demande d'aliénation adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, présentée par M^{me} Annie Tousignant visant le lot 725P;

Considérant que la demande respecte les normes exigées par le règlement de zonage de la municipalité;

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer la Commission de la protection du territoire agricole du Québec que ladite demande est conforme au règlement de zonage de la municipalité et que le conseil appuie le propriétaire dans sa démarche pour l'aliénation d'une partie de lot 725P.

10.4 Aménagement paysager

Point reporté à une séance ultérieure.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 BIBLIO CQLM – Rencontre des coordonnateurs

RÉSOLUTION #2014-04-204

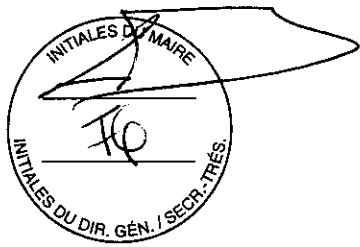
Il est proposé par M^{me} Lorraine Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la participation de M^{me} Odette Gilbert, responsable de la bibliothèque, à la tenue de la rencontre des coordonnateurs du réseau BIBLIO CQLM, qui se tiendra le 10 avril prochain à l'Hôtel Monfort à Nicolet. Les frais de déplacement sont remboursables sur présentation de pièces justificatives.

11.2 Comité culturel – Demande d'appui

RÉSOLUTION #2014-04-205

Considérant que le comité culturel désire implanter un circuit patrimonial sur le territoire de la Municipalité;

Considérant que les membres du comité se sont associés à l'Office de tourisme de Bécancour pour un support tout au long de l'élaboration de ce projet;



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que le comité culturel désire déposer une demande d'aide financière de 500 \$ au Fonds culturel de la MRC de Bécancour pour permettre d'amorcer la première phase du projet, soit les recherches historiques;

Il est proposé par M^{me} Andréanne Auger et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer les démarches du comité culturel pour obtenir une aide financière de 500 \$ du Fonds de développement Culturel de la MRC de Bécancour pour permettre la réalisation de la première phase d'un circuit patrimonial.

11.3 Fête nationale – Demande d'aide RÉSOLUTION #2014-04-206

Considérant que la Fête nationale du Québec est un rassemblement important pour les gens de Deschaillons-sur-Saint-Laurent et des alentours;

Considérant que le comité « Les Loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent » est l'organisateur de la fête du 24 juin et demande à la municipalité une aide financière de 2500 \$;

Il est proposé par M^{me} Claudette Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une aide financière au montant de 2500 \$ au comité « Les Loisirs de Deschaillons-sur-Saint-Laurent », pour permettre le bon déroulement de la Fête nationale.

11.4 Piste de ski de fonds et sentier de marche – Entretien 2014-2015 RÉSOLUTION #2014-04-207

Il est proposé par M. René Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une soumission auprès de M. Tomy Tousignant pour le contrat d'entretien de la piste de ski de fond et du sentier de marche pour une période d'un an, soit la saison hivernale 2014-2015.

12. QUESTIONS DIVERSES

Aucune.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres répondent aux questions et prennent note des opinions émises par les citoyens sur le sujet suivant :


- Projet de la 18^e Avenue et rue Poisson;
- Dénéigement des trottoirs.

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE RÉSOLUTION #2014-04-208

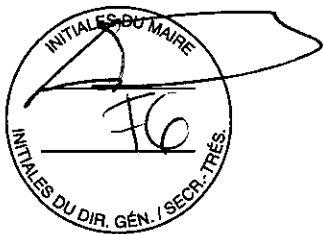
Considérant que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21 h 23 sur proposition de M. René Caron.



France Grimard
directrice générale et secrétaire-trésorière



Christian Baril
maire



Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

Activités financières

Au 31 mars 2014

	Réel 31-03-2014	Réel 31-03-2013	Écart	Budget 2014
Revenus				
Total Taxes sur la valeur foncière	698 666,19 \$	675 678,82 \$	22 987,37 \$	694 981,00 \$
Total Taxes, compensations et tarification	346 679,52 \$	345 766,08 \$	913,44 \$	345 047,00 \$
Total Paiements tenant lieu de taxes	0,00 \$	2 033,49 \$	(2 033,49 \$)	29 680,00 \$
Total Services rendus	7 351,10 \$	8 311,90 \$	(960,80 \$)	50 993,00 \$
Total Imposition de droits	10,00 \$	140,00 \$	(130,00 \$)	15 100,00 \$
Total Intérêts	367,40 \$	1 732,84 \$	(1 365,44 \$)	5 700,00 \$
Total Autres revenus	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Total Transferts	3 500,00 \$	3 500,00 \$	0,00 \$	34 034,00 \$
Total revenus	1 056 574,21 \$	1 037 163,13 \$	19 411,08 \$	1 175 535,00 \$
Dépenses de fonctionnement				
Administration générale				
Total Conseil	6 764,84 \$	5 645,74 \$	1 119,10 \$	23 344,00 \$
Total Application de la loi	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	4 000,00 \$
Total Gestion financière et administrative	56 560,94 \$	56 822,33 \$	(261,39 \$)	216 545,00 \$
Total Greffe	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Total Évaluation	7 578,00 \$	6 983,00 \$	595,00 \$	21 500,00 \$
Total Autres	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Total Administration générale	70 903,78 \$	69 451,07 \$	1 452,71 \$	265 389,00 \$
Sécurité publique				
Total Police	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	82 798,00 \$
Total Sécurité incendie	45 219,65 \$	46 783,15 \$	(1 563,50 \$)	138 830,00 \$
Total Sécurité civile	1 905,07 \$	1 724,11 \$	180,96 \$	14 814,00 \$
Total Autres	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	100,00 \$
Total Sécurité publique	47 124,72 \$	48 507,26 \$	(1 382,54 \$)	236 542,00 \$
Transport				
Total Voirie municipale	2 769,81 \$	3 283,45 \$	(513,64 \$)	63 413,00 \$
Total Enlèvement de la neige	38 273,42 \$	25 341,27 \$	12 932,15 \$	64 200,00 \$
Total Éclairage des rues	1 751,01 \$	1 714,90 \$	36,11 \$	11 808,00 \$
Total Circulation et stationnement	314,28 \$	102,55 \$	211,73 \$	2 400,00 \$
Total Transport collectif	3 884,93 \$	3 883,83 \$	1,10 \$	4 350,00 \$
Total Transport	46 993,45 \$	34 326,00 \$	12 667,45 \$	146 171,00 \$
Eau et égout				
Total Approvisionnement et traitement de l'eau potable	3 987,91 \$	4 946,08 \$	(958,17 \$)	27 749,00 \$
Total Réseau de distribution de l'eau potable	17 455,77 \$	21 531,07 \$	(4 075,30 \$)	94 300,00 \$
Total Traitement des eaux usées	2 625,26 \$	2 524,07 \$	101,19 \$	53 180,00 \$
Total Réseaux d'égouts	56,85 \$	93,57 \$	(36,72 \$)	16 559,00 \$
Total Eau et égout	24 125,79 \$	29 094,79 \$	(4 969,00 \$)	191 788,00 \$
Matières résiduelles				
Total Cueillette et transport	3 774,58 \$	3 833,21 \$	(58,63 \$)	34 020,00 \$
Total Élimination	8 327,41 \$	8 687,58 \$	(360,17 \$)	33 310,00 \$
Total Achat bac	115,43 \$	0,00 \$	115,43 \$	1 500,00 \$
Total Traitement	3 233,24 \$	3 239,60 \$	(6,36 \$)	27 300,00 \$
Total Matières résiduelles	15 450,66 \$	15 760,39 \$	(309,73 \$)	96 130,00 \$
Total Protection de l'environnement	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Total Protection de l'environnement	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Logement social				
Logement social	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	4 236,00 \$
Total Logement social	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	4 236,00 \$
Aménagement, urbanisme et développement				
Total Aménagement, urbanisme et zonage	1 606,13 \$	1 044,03 \$	562,10 \$	8 059,00 \$
Total Industries et commerces	9 168,00 \$	11 418,00 \$	(2 250,00 \$)	25 069,00 \$
Total Tourisme	200,65 \$	173,07 \$	27,58 \$	8 750,00 \$
Total Autres	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	6 600,00 \$
Total Aménagement, urbanisme et développement	10 974,78 \$	12 635,10 \$	(1 660,32 \$)	48 478,00 \$
Loisirs et culture				
Total Centres communautaires	1 443,61 \$	2 943,03 \$	(1 499,42 \$)	11 431,00 \$
Total Patinoires intérieures et extérieures	2 185,59 \$	1 532,30 \$	653,29 \$	2 811,00 \$
Total Piscines, plages, ports de plaisance	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	940,00 \$
Total Parcs et terrains de jeux	3 798,46 \$	1 535,07 \$	2 263,39 \$	18 040,00 \$
Total Parcs régionaux - gestion et exploitation	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	2 500,00 \$
Total Autres	575,00 \$	682,00 \$	(107,00 \$)	5 000,00 \$
Total Activités culturelles	5 765,03 \$	6 130,70 \$	(365,67 \$)	11 929,00 \$
Total Loisirs et culture	13 767,69 \$	12 823,10 \$	944,59 \$	52 651,00 \$
Frais de financement				
Total Dette à long terme	6 579,58 \$	6 924,93 \$	(345,35 \$)	17 385,00 \$
Total Autres frais de financement	72,00 \$	70,00 \$	2,00 \$	400,00 \$
Total Frais de financement	6 651,58 \$	6 994,93 \$	(343,35 \$)	17 785,00 \$
235 992,45 \$	229 592,64 \$	6 399,81 \$	1 059 170,00 \$	
Capital sur obligation et emprunt à long terme	1 875,00 \$	1 875,00 \$	0,00 \$	44 565,00 \$
Capital sur obligation et emprunt à long terme	1 875,00 \$	1 875,00 \$	0,00 \$	44 565,00 \$
Activités d'investissement	7 231,97 \$	0,00 \$	7 231,97 \$	55 400,00 \$
Activités d'investissement	7 231,97 \$	0,00 \$	7 231,97 \$	55 400,00 \$
Total Réserves financières et fonds réservés	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	16 000,00 \$
Total Réserves financières et fonds réservés	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	16 000,00 \$
Total de la dépense	245 099,42 \$	231 467,64 \$	13 631,78 \$	1 175 135,00 \$
Surplus non affecté	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Total	245 099,42 \$	231 467,64 \$	13 631,78 \$	1 175 135,00 \$

20,86%